

Mauvaise payeuse et sans budget 2015

UNION EUROPEENNE Le Parlement et les 28 échouent à s'accorder sur le budget

- ▶ L'UE a accumulé 28 milliards d'impayés.
- ▶ Le Parlement européen conditionne son accord au budget 2015 à un début de règlement de l'ardoise.

Ce n'est pas la première fois que cela arrive, mais ce n'est jamais arrivé aussi tard : à moins de six semaines du 1^{er} janvier, l'Union européenne se retrouve sans budget pour l'année 2015. La période dite de « conciliation » budgétaire entre les trois institutions (Parlement, Conseil et Commission) s'est achevée lundi à minuit sans que la dernière réunion n'aboutisse à un compromis sur le projet de budget 2015 et les arriérés 2014.

C'est bien connu, les négociations budgétaires, cela ne passe jamais comme lettre à la poste : il y a toujours ceux qui veulent dépenser plus, et ceux qui veulent dépenser moins. A l'Union européenne, les rôles sont bien connus et bien répartis. D'un côté, les États, qui alimentent le budget de l'UE, et tiennent chichement les cordons de la bourse, et en face, le Parlement européen (PE), qui nourrit toujours plus d'ambitions que les capitales. Ce sont aussi les deux niveaux de pouvoir qui doivent conjointement approuver les budgets. Entre les deux : la Commission européenne, plutôt encline à voir grand, qui est chargée de proposer un budget et d'en assurer ensuite la gestion.

Mais dans l'UE, compliqué est encore trop simple. Depuis quelques années, l'Europe est consciemment entrée dans un engrenage absurde. Entre ceux qui veulent dépenser plus et ceux qui veulent dépenser moins, l'UE a trouvé la façon de satisfaire tout le monde : chaque année, on approuve des budgets de dépense (les « crédits d'engagement ») supérieurs aux montants réellement alloués (les « crédits de paiement »). Autrement dit, chaque année s'accumulent des factures légalement autorisées mais pour lesquelles les montants sont manquants : de 5 milliards d'euros en 2010, cette somme a atteint 23 milliards fin 2013, et « probablement

28 à 30 milliards aujourd'hui », indiquait après l'échec des négociations lundi soir Jean Arthuis (ADLE, centriste),

le président de la commission Budget du PE. « *Ce sont des labos de recherche, des étudiants Erasmus, des ONG humanitaires, des opérateurs locaux ou des entreprises n'ont pas les fonds qui leur sont dus. Nous voulons dire au Conseil (les États, NDLR) : payez vos dettes ! C'est la crédibilité de l'Europe qui est en cause.* » Jean-Claude Juncker, le nouveau patron de la Commission, avait d'ailleurs tonné lors de son investiture que l'Europe ne pouvait être une mauvaise payeuse...

1 La boule de neige des impayés. C'est donc cette spirale que voulaient cette année enrayer la Commission et le Parlement, ce dernier couplant la négociation sur le budget 2015 à un règlement

partiel des arriérés 2014. En mai, la Commission avait demandé un supplément de crédits de paiement de 4,7 milliards d'euros, jugés le minimum à régulariser. Pour ce faire, la Commission (encore celle de Barroso) avait proposé d'utiliser une flexibilité nouvelle introduite dans le plan budgétaire pluriannuel 2014-2020, et un recours à la « marge pour imprévu ».

Plus tard, il s'est avéré que des recettes exceptionnelles supplémentaires (fruit d'amendes et d'intérêts de retard imposés par l'UE) se sont chiffrées à... 5 milliards d'euros : un montant tombé du ciel, que le Parlement a tenté de faire affecter à ces impayés : « *Nous disons que quand on a des recettes exceptionnelles, on les affecte prioritairement aux paiements des dettes les plus urgentes* », expliquait l'eurodéputé libéral belge Gérard Deprez, membre de la commission du Budget. Peine perdue : le Conseil a bloqué. La raison, en substance : le budget des dépenses est une chose, les recettes en sont une autre. Ce n'est pas la même discussion, argumentent les États contributeurs nets...

2 Désaccord sur le différentiel 2015. Pour le budget de l'année prochaine, la dialectique du différend reste la même. Le Parlement a voulu réduire la différence entre les crédits d'engagement et les crédits de paiement, pour

enrayer la boule de neige.

Dans le budget 2014, cette différence était de près de 7 milliards, annonciatrice donc d'autant d'impayés. Dans sa dernière proposition pour le budget 2015, le Conseil a proposé des crédits respectifs de 144,1 (engagements) et de 140,55 milliards (paiements), soit une différence réduite à 4 milliards. Mais cette proposition est arrivée lundi midi, en dernière minute, à la fin des trois semaines de période de conciliation.

Trop tard, et pas assez : le PE demandait que des crédits de paiement soient fixés à 146,42 milliards d'euros. Tandis que le Conseil estime qu'avec un effort supplémentaire de 3 milliards concédés depuis septembre dernier, il a fait sa part du chemin vers un compromis. Mais le Parlement ne veut visiblement pas transiger sur 2015, sans avoir obtenu une meilleure proposition pour le règlement des impayés les plus urgents de 2014...

3 Et maintenant, à la Commission Juncker de jouer. La nouvelle Commission se retrouve, dès sa troisième semaine, avec un casse-tête à régler d'urgence. Une mission qui devrait aller comme un gant à la nouvelle commissaire Kristalina Georgieva qui, en charge de l'Aide humanitaire dans la précédente Commission, a dû travailler sur plus d'une situation de crise...

La Commission va-t-elle élaborer un tout nouveau budget ? Réponse officielle que nous a faite Jakub Adamowicz, le porte-parole de la Commission en charge de ce dossier : « *Le prochain projet de budget 2015 contiendra nombre d'éléments déjà négociés dans la conciliation achevée dans la nuit de lundi. (...) Une approche "table rase" n'aurait pas d'effet positif, sachant qu'il reste peu de temps jusqu'au 31 décembre.* »

Et si le budget n'est pas approuvé pour cette date ? Comme dans les États, l'UE fonctionnerait alors avec des douzièmes provisoires. Mais ce serait proprement dramatique : dans différents secteurs, les aides européennes de l'année sont versées aux bénéficiaires dans les deux premiers mois. « *Ce serait un b... considérable* », explique un fin connaisseur des questions budgétaires. ■

JUREK KUCZKIEWICZ
@jujucucz